CAISSE DES ECOLES DE LA VILLE DE SURESNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le VINGT SIX SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT DEUX

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de Suresnes
S'est réuni sous la Vice-présidence de Muriel RICHARD, Guillaume BOUDY étant empêché.

ADMINISTRATEURS DE DROIT :

Monsieur BOUDY:	Président de la Caisse des Ecoles
Madame NEVEU :	Inspectrice de l'Education nationale Enseignement élémentaire et maternel

Mesdames COUPRY, COUSSEAU, EL-BAKKALI, GUILLOU, LAINE, REBER, RICHARD,
Messieurs JACON, KARAM, LEMBERT

ADMINISTRATEURS ELUS :
Mesdames DUBOIS, JOIRIS, ROLLER, TRUCHOT, TRUSGNACH
Messieurs BOUCHMAL, CERRUTTI, JEANBERT

TRESORIER : Monsieur GOULAOUIC

ABSENTS EXCUSES
Mesdames COUSSEAU, JOIRIS, NEVEU, ROLLER, Monsieur BOUDY

Accusé de réception en préfecture
092-269200903-20221028-2022-DEL-14-DE
Date de réception préfecture : 28/10/2022

IV - APPROBATION DE L'INTEGRATION DE NOUVEAUX MODES DE PAIEMENT DANS LE REGLEMENT INTERIEUR DES SEJOURS DE VACANCES ET CLASSES D'ENVIRONNEMENT

Un nouveau mode de paiement par carte bancaire est mis en œuvre pour les participations des familles aux séjours de vacances et classes d'environnement. A ce titre, une modification du règlement intérieur doit être apportée, comme suit :

Séjours de vacances et classes d'environnement

- Règlement en espèces et en carte bancaire en se présentant à l'accueil du centre administratif (7/9 rue du Mont Valérien).
- Règlement en ligne via le portail familles : Payer en ligne ma facture classes d'environnement et séjours
- Règlement par chèque bancaire ou postal (libellé au nom du Trésor Public) en se présentant à l'accueil du centre administratif et/ou envoi par courrier.
- Règlement en ticket « coup de pouce » délivré par la CAF.

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,
A L'UNANIMITE
Des membres présents ou représentés,

Décide,

Article 1 : d'approuver les ajouts apportés au règlement intérieur des séjours de vacances et classes d'environnement

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

et ont signé les membres présents.

Pour le Président,
La Vice-présidente

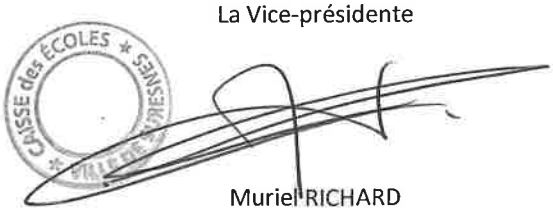

Muriel RICHARD

Accusé de réception en préfecture
092-269200903-20221028-2022-DEL-14-DE
Date de réception préfecture : 28/10/2022